

L'ESSENTIEL 2025



LE MOT DU PRÉSIDENT

Chères donatrices, Chers donateurs,

Vous êtes, chaque année, plus nombreux à nous accorder votre soutien. Je tiens à vous en remercier très chaleureusement. Votre confiance nous honore et nous encourage. Ce rapport d'activité vous présente les comptes et les faits marquants de l'année 2025. Il précise l'utilisation des dons qui ont été collectés et reversés à l'Hôpital et illustre les progrès qu'ils permettent.

En 2025, en soutien à **un projet majeur de développement de l'Hôpital Foch, la reprise en gestion de l'Institut Montsouris, la Fondation a pu apporter une contribution exceptionnelle**, financée par ses réserves historiques et un mécénat fléché. Cet apport s'est fait sans priver les projets de l'Hôpital Foch de la totalité des ressources collectées au cours de l'année.

Fidèles à la mission de la Fondation, nous avons souhaité illustrer dans ce rapport **l'impact à moyen terme de votre générosité sur les projets prioritaires de l'Hôpital**. Ainsi, au cours des huit dernières années, plus de 34 millions d'euros de dons, legs et mécénat ont contribué :

- ◆ d'une part **aux projets de soins, de formation et de recherche**. Les effets les plus visibles pour les patients concernent les rénovations de services, notamment les urgences, l'hôpital de jour de cancérologie, la chirurgie ambulatoire et l'ensemble des chambres du service de psychiatrie
- ◆ et, d'autre part, **au développement de l'Hôpital et à sa pérennité** avec l'ouverture d'un centre de santé de soins et de prévention à La Défense, des acquisitions foncières à proximité de l'Hôpital en vue de construire un bâtiment améliorant ses fonctionnalités et la prise en charge en cancérologie, et la reprise de l'Institut Montsouris.

Pour terminer, **je tiens à rendre un hommage particulier aux personnes qui ont fait le choix de léguer tout ou partie de leurs biens à la Fondation Foch**. Leur générosité et leur confiance en l'avenir de l'Hôpital constituent un socle solide pour offrir à chaque patient une médecine d'excellence à visage humain.

À chacune et chacun d'entre vous, donateurs, testateurs, mécènes et partenaires fidèles : **un très grand merci.**



“ Vos dons ont un impact direct, ils contribuent à changer la vie des patients. ”

Jean-Louis Bühl
Président de la Fondation-Hôpital Foch

LA FONDATION HÔPITAL FOCH

Reposant **exclusivement sur la générosité publique** (dons, mécénat et libéralités), le modèle économique de la Fondation garantit que **l'ensemble des fonds collectés chaque année soit entièrement dédié aux projets prioritaires** de l'Hôpital. Cela est rendu possible grâce aux revenus immobiliers issus d'un legs reçu en 1984, qui **couvrent les dépenses de fonctionnement** de la Fondation Foch.

Les dons issus de la générosité des citoyens et des entreprises sont fléchés vers quatre grands axes :



1
l'acquisition d'équipements médicaux de haute technologie favorisant des diagnostics plus précis et des traitements innovants



2
la modernisation des locaux pour offrir des environnements de soins adaptés et accueillants



3
le soutien à la recherche et à la formation



4
le développement de l'Hôpital, via notamment la gestion du foncier

UNE FONDATION AU SERVICE DE L'HÔPITAL FOCH

Avec la reprise de l'Institut Montsouris, l'Hôpital Foch est désormais le **plus grand hôpital privé universitaire de France** et l'un des principaux établissements hospitaliers d'Île-de-France hors AP-HP. **Établissement privé à but non lucratif**, il accomplit une mission d'intérêt général : offrir à chacun des soins de très haut niveau en secteur 1, sans dépassements d'honoraires. Il couvre **la plupart des spécialités médicales et chirurgicales de l'adulte** et bénéficie d'une reconnaissance nationale et internationale, notamment dans ces quatre domaines d'expertise :



Urologie et néphrologie



Pneumologie

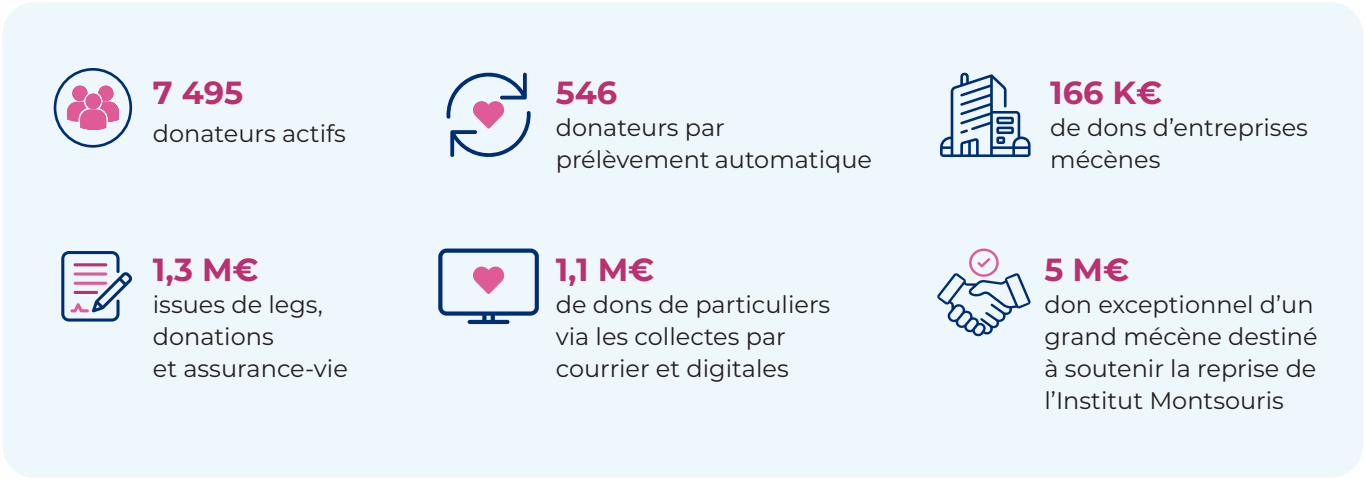
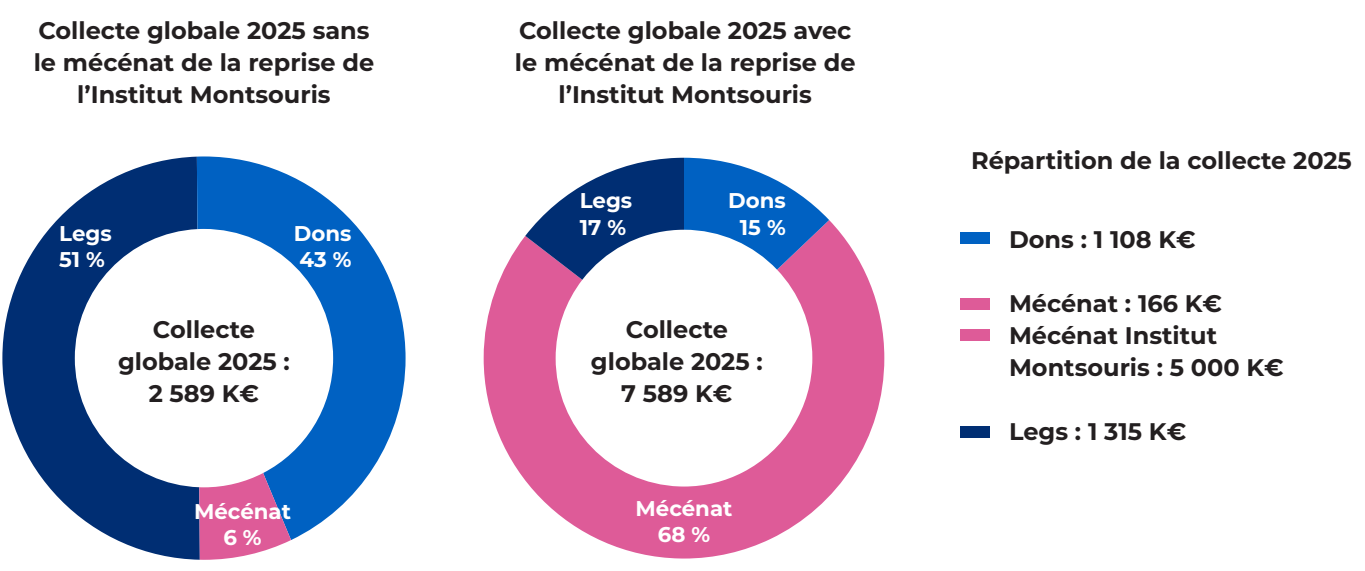


Gynécologie et santé des femmes



Neurologie et neurochirurgie

CHIFFRES CLÉS 2025



REVERSEMENTS 2025 EN FAVEUR DE L'HÔPITAL FOCH



GOVERNANCE

La Fondation Foch, reconnue d'utilité publique depuis 1929, est dotée de nouveaux statuts approuvés en 2016 par le Ministère de l'Intérieur et établis dans le respect des garanties exigées par le Conseil d'État.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il est composé de représentants des fondateurs, de partenaires institutionnels (dont le maire de Suresnes et un délégué du Président du Conseil général des Hauts-de-Seine), du représentant des médecins de l'Hôpital et de personnes qualifiées élues pour quatre ans. Il se réunit deux à trois fois par an pour examiner les décisions et plans d'action qui lui sont soumis. Un commissaire du Gouvernement, représentant les autorités de tutelle, assiste à ses réunions. Il est procédé annuellement au renouvellement du Bureau du Conseil, les deux vice-présidents, trésorier et secrétaire général, qui prépare les décisions et peut recevoir une partie des délégations du conseil d'administration. Le Conseil donne un avis sur la nomination du Directeur général de la Fondation, renouvelle le mandat du Président et des administrateurs qualifiés tous les quatre ans et s'entoure d'un Comité financier qui se réunit deux à trois fois par an pour examiner les engagements financiers.

MEMBRES DU BUREAU : Jean-Louis Bühl (Président), Isabelle Knock-Méo (Vice-Présidente), Henri Balsan (Vice-Président et Trésorier) et Pierre Mayeur (Secrétaire Général).

AUTRES MEMBRES : Cécile de Guillebon, Armelle Tilly, Guillaume Boudy, Dr Alexandre Rault, Thierry Jadot, Jean-Paul Vermès, Olivier Joël, Renaud Coupry, Antoine Treuille, Pierre-Alexandre Rodocanachi et Marion Abdou (Représentante du commissaire du gouvernement)

COMITÉ DE SOUTIEN

Le Comité de Soutien composé de 7 membres a pour mission de soutenir et développer les actions de la Fondation. Il se réunit en moyenne 8 fois/an.

Méka Brunel, Thierry Jadot, Bernard de la Villardière, Nicolas Mérindol, Evelyne Sevin, Guillaume de Seynes et Maja Torun.

MOMENT FORT DE L'ANNÉE



HÔPITAL FOCH, INSTITUT MONTSOURIS, INSTITUT CURIE : une alliance hospitalière inédite au service des patients

En 2025, l'Hôpital Foch, l'Institut Curie et l'Institut Montsouris ont uni leurs expertises pour construire une alliance hospitalière inédite, destinée à renforcer durablement l'offre de soins en Île-de-France.

Ce rapprochement, fondé sur des collaborations de longue date entre les trois établissements, ouvre la voie à un modèle innovant associant excellence médicale, recherche, innovation et complémentarité des prises en charge, au bénéfice de milliers de patients. Cette alliance a pu voir le jour grâce au concours de la Fondation Foch et au soutien exceptionnel d'un mécène, dont l'engagement a joué un rôle déterminant dans le processus de reprise de l'Institut Montsouris.

Éléments financiers sur cette alliance :

Le 2 septembre 2025, le Conseil d'Administration de la Fondation a décidé d'apporter son concours, aux côtés de l'Hôpital Foch, à la reprise de l'Institut Montsouris, en dégageant 6 M€ sur ses fonds propres.

Dans le même temps, la Fondation a reçu un mécénat exceptionnel de 5 M€ dédié au soutien de cette reprise, portant à 11 M€ le montant total versé par la Fondation en faveur de ce projet. Le 19 mars 2026, la Fondation s'est en complément portée caution solidaire et indivisible pour un emprunt à hauteur de 20,5 M€.

BILAN SIMPLIFIÉ 2025

ACTIF	2025	2024
Immobilisations incorporelles	1 656 €	1 656 €
Immobilisations corporelles	9 990 748 €	10 161 128 €
Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés	1 377 500 €	1 395 000 €
Total Actif immobilisé	11 369 904 €	11 557 784 €
Immobilisations financières	49 016 €	49 048 €
TOTAL I. ACTIF IMMOBILISÉ	11 418 920 €	11 606 832 €

Créances	2025	2024
Créances clients, reçues par legs ou donations	1 756 507 €	133 880 €
Valeurs mobilières de placement	7 934 581 €	11 752 615 €
Disponibilités	4 503 738 €	4 474 047 €
Charges constatées d'avance	42 990 €	5 681 €
TOTAL II. ACTIF CIRCULANT	14 237 816 €	16 366 223 €

TOTAL GÉNÉRAL ACTIF	25 656 736 €	27 973 055 €
---------------------	--------------	--------------

COMMENTAIRES

L'actif immobilisé correspond au patrimoine immobilier de la Fondation, ou plus précisément à l'ensemble de son patrimoine mis à disposition de l'Hôpital sous forme de « commodat » ou prêt d'usage à titre gratuit.

Le montant des legs reste constant car il s'agit de biens liés à des procédures débutées en 2025 qui seront soldées en 2026 pour la majorité.

L'actif circulant correspond majoritairement au patrimoine financier de la Fondation, diminué par la vente de valeurs mobilières de placement pour la reprise de l'Institut Montsouris.

Au niveau du passif, les engagements reçus hors bilan concernent principalement les legs et autres libéralités en cours.

Les fonds dédiés correspondent à des ressources non encore utilisées et qui le seront conformément aux projets validés en Conseil d'Administration de la Fondation.

Les « autres dettes » augmentent, elles sont constituées en partie d'un montant de 0.8 M€ lié à un legs générant des loyers immobiliers depuis 2004 et à un virement effectué en janvier 2026 pour le compte de l'Hôpital Foch d'un montant de 1,6 M€.

PASSIF	2025	2024
Fonds propres	5 110 815 €	5 110 815 €
Écarts de réévaluation	469 788 €	469 788 €
Réserves	15 299 221 €	15 299 219 €
Report à nouveau	2 532 129 €	2 277 840 €
Résultat de l'exercice	-5 840 980 €	254 289 €
TOTAL I. SITUATION NETTE	17 570 973 €	23 411 951 €

Fonds reportés liés aux legs ou donations	2 954 436 €	1 308 254 €
Fonds dédiés	691 108 €	362 961 €
Provisions	176 746 €	204 746 €
TOTAL II. FONDS ET PROVISIONS	3 822 290 €	1 875 961 €

Emprunts et dettes auprès d'établissement de crédit	1 111 971 €	1 232 184 €
Emprunts et dettes financières diverses	428 325 €	418 620 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	143 576 €	76 852 €
Dettes fiscales et sociales	88 546 €	104 998 €
Autres dettes	2 491 055 €	852 489 €
TOTAL III. EMPRUNTS ET DETTES	4 263 473 €	2 685 143 €

TOTAL GÉNÉRAL PASSIF	25 656 736 €	27 973 055 €
----------------------	--------------	--------------

COMPTE DE RÉSULTAT ANNUEL PAR ORIGINE ET DESTINATION

PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET PAR DESTINATION	2025		2024	
	TOTAL	dont lié à la générosité du public	TOTAL	dont lié à la générosité du public
PRODUIT PAR ORIGINE				
Dons, legs et mécénat				
Dons manuels	1 106 628 €	1 106 628 €	1 039 715 €	1 039 715 €
Mécénats	165 600 €	165 600 €	423 465 €	423 465 €
Mécénat reprise Institut Monsouris	5 000 000 €	5 000 000 €		
Legs, donations & assurance-vie	1 314 768 €	1 314 768 €	980 061 €	980 061 €
Autres produits liés à la générosité du public	1 477 857 €	1 477 857 €	1 349 627 €	1 349 627 €
TOTAL PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	9 064 853 €	9 064 853 €	3 792 867 €	3 792 867 €
Autres produits non liés à la générosité du public	15 €		43 413 €	
Reprises sur provisions et dépréciations	218 €	218 €	784 €	748 €
Utilisation des fonds dédiés antérieurs		0 €	575 864 €	575 864 €
TOTAL PRODUITS	9 065 086 €	9 065 071 €	4 412 928 €	4 369 515 €

PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET PAR DESTINATION	2025		2024	
	TOTAL	dont lié à la générosité du public	TOTAL	dont lié à la générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
Aides financières à l'Hôpital Foch	2 178 500 €	2 178 500 €	2 425 953 €	2 425 953 €
Aides financières reprise Institut Monsouris	11 000 000 €	5 000 000 €		
Actions réalisées par la Fondation	57 690 €	57 690 €	57 690 €	57 690 €
Frais de recherche de fonds	771 179 €	771 179 €	935 048 €	935 048 €
Frais de fonctionnement	548 235 €	230 203 €	507 199 €	187 921 €
Dotations aux provisions et dépréciations	22 313 €	22 313 €		
Reports en fonds dédiés de l'exercice	328 147 €	328 147 €	232 749 €	232 749 €
TOTAL CHARGES	14 906 064 €	8 588 032 €	4 158 639 €	3 839 361 €
EXCÉDENT/DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-5 840 978 €	477 039 €	254 289 €	530 154 €

COMMENTAIRES COMPTE D'EMPLOI
DES RESSOURCES ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR
ORIGINE ET DESTINATION

Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés) : cette rubrique est un compteur des ressources liées à la générosité du public reportées d'une année sur l'autre. Au 01/01/2025, le report était de 949 K€ duquel est déduit l'excédent de 2025.

Le compte de résultat par origine et par destination permet de constater que 98 % des produits sont liés à la générosité du public.

NOTE RELATIVE AUX RÉSERVES FIGURANT AU BILAN

Rappel des dispositions statutaires - Décembre 2025

LES BUTS DE LA FONDATION

La “Fondation Médicale Franco-Américaine du Mont Valérien” a pour but d’assurer d’une façon désintéressée le fonctionnement et la gestion directe ou indirecte de l’Hôpital Foch, l’école d’infirmières et de sages-femmes annexée, et contribuer au développement et à la pérennité de l’Hôpital Foch.

Elle peut en outre : soutenir les activités de recherche de l’Hôpital, favoriser toute forme de partenariat avec des fondations de même inspiration et promouvoir les échanges inter-hospitaliers, participer à la formation des futurs médecins et personnels soignants, assurer toute activité à caractère hospitalier, social, médico-social ou sanitaire, en amont ou en aval de l’hospitalisation et assurer l’accès aux soins des personnes en difficulté.

LES MOYENS D’ACTION DE LA FONDATION SONT NOTAMMENT :

- ◆ La mise à disposition, en tant que de besoin, des installations hospitalières ;
- ◆ La contribution, au vu des programmes qui lui sont présentés et en coordination avec ses partenaires, aux investissements de l’Hôpital Foch en matière immobilière, d’équipement médico-chirurgical, aux programmes de recherche de l’hôpital ;
- ◆ L’appel à la générosité publique au bénéfice des projets de l’Hôpital pour l’aider à soutenir ses charges d’investissement, en vue d’assurer son avenir ;
- ◆ La collecte de fonds à destination des autres activités qu’elle soutient (attribution de bourses de formation, création ou acquisition d’établissements ou de services médicaux et médico-sociaux, vente de tous biens et services en lien avec l’objet de la Fondation) et plus généralement, tous moyens qui soient conformes à la loi et aux règlements.

LE MONTANT ET LA COMPOSITION DES RÉSERVES EN 2025

Les « fonds associatifs » figurant au bilan s’élevaient au total fin 2024 à 23 M€ comprenant :

- ◆ La valeur des avoirs historiques 5M€.
- ◆ Les réserves statutaires et règlementées 1,5 M€.
- ◆ Les reports à nouveau (issus de la générosité du public selon la réglementation comptable depuis le 1er janvier 2020) s’élevaient à 2,3 M€.
- ◆ Les « autres réserves » s’élevaient à 13,8 M€. Elles constituaient les avoirs réellement disponibles en fin d’exercice.

L’utilisation des réserves par le Conseil d’administration

Le montant des réserves est arrêté par le conseil d’administration. Il peut évoluer en fonction des besoins d’investissement, y compris fonciers de l’hôpital, et des résultats de la gestion annuelle.

C’est ainsi qu’au cours des années précédentes plus de 5 M€ ont été prélevés sur les réserves pour des acquisitions foncières liées à un projet d’extension du bâti de l’Hôpital.

En 2025, le Conseil d’administration a décidé d’engager une partie des réserves restantes (6M€) dans la reprise de l’Institut Mutualiste Montsouris (IMM), sachant qu’un mécène apportait également de son côté un complément de financement de 5 M€.

Cette opération conduit par conséquent à minorer le total du report à nouveau et des « autres réserves » de 5,8 M€. Le montant restant demeure suffisant pour faire face aux risques éventuels et aux engagements de la Fondation.



RENOUVELLEMENT DE L’AGRÈMENT DON EN CONFIANCE

Bénéficiant du label « Don en Confiance », sans discontinuité depuis 2016, la Fondation a obtenu, en mai 2025, le renouvellement de son agrément pour une durée de 3 ans.

Ce renouvellement atteste du respect des principes de la Charte et de la qualité de l’information fournie aux donateurs sur l’utilisation de leurs dons, considérant qu’elle respecte les principes de la Charte et veille à la bonne information des donateurs sur l’utilisation des dons qu’elle reçoit.



Les comptes 2025 et le rapport du Commissaire aux Comptes, dans leur version intégrale, sont disponibles sur : www.fondation-foch.com



Crédits photographiques : Huguette & Prosper et Alain Potignon.

